

JALMALV

Jusqu'à la mort accompagner la Vie !



LA PERSONNE DE CONFIANCE ET LES DIRECTIVES ANTICIPÉES : QUE DIT LA LOI ?

Conférence-débat organisée
par l'association JALMALV Drôme-Nord

LE VENDREDI 5 AVRIL 2019 à 19 H 30

Espace LE TAMBOUR, la Chamberlière, 82 rue Jean Vilar à Valence

Entrée libre



Présence et écoute pour accompagner la fin de vie

Tél. : 04 75 41 01 82/jalmalv.drome.nord@orange.fr

